

AUTO ECOLE ALIZEE

PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Suite à l'évaluation de départ que nous vous avons proposée le 29/11/2017, votre enseignant, après vous avoir posé différentes questions et vous avoir demandé d'effectuer quelques exercices, a pu pronostiqué un nombre d'heures à priori nécessaires s'élevant à 30/35 heures.

Ce parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques précisées ci dessous, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Nous vous conseillons d'assister à au moins une séance théorique par semaine, voire plus. Tous les Thèmes devant être vus avant le passage de l'épreuve pratique.

Les horaires de ces séances sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet.

Thèmes abordés :

- Circulation routière
- Conducteur
- Route
- Autres usagers
- Environnement
- Premiers secours
- Alcool et stupéfiants,
- Vitesse,
- Défaut de port de la ceinture,
- Distracteurs...
-

Parcours pratique

La phase de pratique débutera pendant la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

Comme précisé précédemment, ce parcours respectera les 4 compétences du REMC (Référentiel pour l'Education à la Mobilité Citoyenne)

COMPÉTENCE N°1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic fiable ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicules, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, toirner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adoptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

COMPÉTENCE N°2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

COMPÉTENCE N°3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les usagers

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.

- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

COMPÉTENCE N° 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risques au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adapter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'éco-conduite.

Modalités d'évaluation et de sanction

Après chaque séance, un bilan est effectué. Le formateur doit évaluer votre progression et vous tenir informé.

Déroulement des séances pratiques :

Le déroulement d'une leçon de conduite se décompose généralement comme suit :

- 5 minutes de présentation des objectifs
- 45 à 50 minutes de conduite effective
- 5 à 10 minutes de bilan et commentaires

Les commentaires pédagogiques comprennent :

- La validation éventuelle des objectifs.
- Les annotations par l'élève sur le livret d'apprentissage.
- La synthèse du formateur sur la fiche de suivi de formation.

LES EPREUVES DU PERMIS

- Épreuve théorique générale : le code
 - 40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code • Valable 5 ans ou 5 épreuves
- Épreuve pratique
 - 32 minutes. • Conduite en agglomération et sur route et/ou autoroute. • Un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière. • Une question de vérification à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours.

La durée effective de conduite ne peut excéder deux heures consécutives. L'interruption entre deux séances doit être au moins égale à la durée de la leçon précédente.

À votre inscription, il vous sera remis :

- Votre livret d'apprentissage.
- Un livre de code et un livre de conduite.